



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Direction des Études

## Point soumis pour vote à la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

N°2026-002

Séance du 06 février 2026

Présidente : Anne DAGUET-GAGEY

Vice-Présidente : Isabelle CABY

### Approbation du procès-verbal du 21 novembre 2025

Condition d'acquisition du vote : majorité des membres présents ou représentés

Nombre de membres en exercice : 40

Nombre de membres présents : 17

Nombre de membres représentés : 5

Nombre de vote pour : 22

Nombre de vote contre : 0

Nombre d'abstention : 0

Mme la Présidente soumet au vote le procès-verbal du 21 novembre 2025 qui est adopté à l'unanimité.

Fait à Arras, le 06 février 2026

La Présidente

Anne DAGUET-GAGEY



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

**PROCES VERBAL**  
**de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire**  
**du 21 novembre 2025**

**Présidente**

Anne DAGUET-GAGEY

**Vice-Présidente de la CFVU**

Isabelle CABY

**MEMBRES PRESENTS ou REPRESENTES**

**Représentants des Professeurs et Personnels Assimilés**

Didier DEFER, Nicolas PENIN, Alain PROVOST, Adlane SAYEDE (pp), Evelyne THOIZET, Laurence TILLOY, Gabriel VELU (pp), Sarah VOINIER

**Représentants des autres personnels enseignants**

Marie-Hélène CHAMBRIER, Jocelyne COUTTE (pp), Marc DUTOIT, Françoise HEULOT-PETIT, Maxence MIERA, Romain WALLON (pp), Frédéric WYRWALSKI

**Représentants des BIATSS**

Sylvie BRODEL, Elodie KERMET, Magali LESAGE (pp), Amandine RYCKEWAERT

**Représentants des Usagers**

Baptiste LEBACRE, Gauthier TRILLAT

**Personnalités extérieures**

Mabrouka DHIFALLAH, Julie JOUAULT (pp), Charles PIERRU

**Membres de droit avec voix consultative**

Pascal DEPRez, Ahmed EL KALADI, Sohaib LAFIFI, Bertrand MAZURE, Ludovic DENIAU, Laurence DELOFFRE, Anne-Laure HOJNATZKI, Jérôme LONGUEPEE, Nicolas BLONDEL, Pascale BOIZUMAULT, Youri CARBONNIER, Cécile MACHUT, Marie-Pierre PARENTON, Fanny VASSEUR-LAMBRY, Laurent ZALEWSKI

**Membres invités :**

Sandrine FLAHAUT, Danaé TUO

**Membres excusés :**

Catherine COUTURIER, Fabien CAQUERET, Marie-Hélène GARCIA, Martine LAVAUD, Mélanie LOPEZ

## I/ GOUVERNANCE : Points d'actualité

Madame la Présidente signale l'arrivée toute récente du coordinateur du Conseil de Santé Mentale Etudiante (CSME). Elle précise que ce dernier est rattaché au centre hospitalier d'Arras.

En ce qui concerne la réforme des concours, Madame la Présidente indique que les négociations avec le rectorat sur la Licence Professorat des Écoles (LPE) et notamment la question de l'accompagnement financier par le rectorat dans le cadre de la transition avec le Parcours Préparatoire au Professorat des Écoles (PPPE) sont toujours en cours. Pour rappel, la transition PPPE-LPE se fera progressivement, avec une bascule en cohorte (2026 = L1 LPE / L2 et L3 PPPE et 2027 = L1 et L2 LPE / L3 = PPPE).

Madame la présidente précise ensuite que l'INSPÉ assurera la re-préparation aux concours PE : les non-lauréats du concours PE titulaires de la licence (les reçus-collés) pourront intégrer un parcours dédié au sein du M2E. Ce ne sera en revanche pas le cas de la re-préparation aux concours du second degré qui devra donc être prise en charge par les universités. Après sollicitation des directeurs de composante, et contrairement aux recommandations de la rectrice qui tendent à organiser la re-préparation en Master, notre université s'oriente vers un modèle de re-préparation au niveau L3. En effet, le risque de la re-préparation en master est que les candidats n'iront pas au terme de leur formation et que cela aura un impact direct sur les taux de réussite en master.

Madame la Présidente salue ensuite le projet de Cap Avenir « Un, deux, trois carrières », lauréat d'un appel à projets de la région, à hauteur de 62 000€ sur deux ans. Marc Dutoit explique que l'objectif est de structurer et de dynamiser le réseau des alumni. Cap Avenir propose de donner la parole aux anciens étudiants, en recueillant leur témoignage. Les composantes vont être pleinement associées à la démarche et des outils seront mis à leur disposition.

Marc Dutoit informe également que le Hubhouse Artois devient officiellement Pépite Hauts-de France Arras. Il évoque la cérémonie de remise des prix Pépites régionaux, organisée par le Pépite A2U, et qui s'est déroulée à Dunkerque le 13 novembre. Une étudiante de l'université d'Artois, Joséphine Macquet, s'est vue décerner l'un des huit prix régionaux, parmi 51 projets déposés, pour son projet d'entreprise consistant à créer une librairie qui soit également un lieu d'échanges et de rencontres autour de la littérature, de la musique, de l'art en général. Son projet est soutenu par la Communauté Urbaine d'Arras et plus particulièrement par la commune de Saint-Laurent-Blangy où devrait s'ouvrir prochainement « Le Moulin d'Oz ». L'étudiante avait déjà reçu un prix d'une valeur de 3000€ par BPI France.

Madame la Présidente informe également les membres de la CFVU de l'avancée des projets de construction. Si le projet de la résidence étudiante de Liévin avance bien, le projet de la résidence étudiante de Douai stagne. Aussi, l'université et le CROUS ont finalement décidé que cette résidence se construirait sur le terrain de l'université. Enfin, il y aura également très prochainement l'ouverture d'un terrain multisport à Béthune.

Enfin, Madame la Présidente annonce qu'Éric Monflier est nommé en qualité de chargé de mission A2U. Il va coordonner la communication et les informations concernant les grands projets portés par l'A2U.

Pour conclure les points d'actualité, Madame la Présidente signale que la région n'accorderait pas d'allocations doctorales l'année prochaine. Il n'y aura pas non plus de repyramidage enseignant l'année prochaine. De surcroît, la composante C1 du Régime Indemnitaire des Personnels Enseignants-Chercheurs (RIPEC), prime liée au grade, est gelée.

## II/ APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 27 JUIN 2025

Marie-Pierre Parenton demande qu'une correction soit apportée en page 1 : Marie-Clémence Régnier est affectée à l'IUT de Lens et non à l'UFR de Lettres et Arts.

**Le procès-verbal du 27 juin 2025 corrigé est adopté à l'unanimité.**

## III/ FORMATIONS

### **1) Présentation du déploiement du numérique dans la formation**

Sohaib Lafifi présente un état des lieux de l'offre numérique de l'université pour la formation. Il explique qu'elle s'articule autour de quatre pôles : trois pôles complémentaires (la formation, l'orientation et l'évaluation), et un pôle transversal dédié à l'organisation.

- **le pôle organisation** concerne tous les outils collaboratifs, de coordination transversale, planification et logistique numérique des formations, dont le rôle est d'assurer les opérations quotidiennes. Il s'agit des outils habituels de messagerie, d'agenda partagé, listes de diffusion (Zimbra) ; de partage de documents et de travail collaboratif (Onwcloud) et du suivi des conventions de stage (EsupStage). On y retrouve aussi les autres leviers transverses, les outils de communication tels que Zoom pour la visioconférence, File Sender pour le transfert de fichiers volumineux, Evento pour l'organisation de rendez-vous et Sympa pour les listes de diffusion qui peuvent être alimentées automatiquement avec la liste des étudiants.

- **le pôle formation**, dont le périmètre est le soutien des enseignants dans la scénarisation hybride, l'évaluation et la mutualisation des contenus. Sohaib Lafifi souligne que l'outil phare de ce pôle est Moodle, qui est un outil extensible auquel on peut ajouter des briques. Le deuxième volet du pôle formation est en lien avec la démarche APC. Il n'y a malheureusement pas un outil adapté aux différentes pratiques dans les composantes. On soutient donc à ce jour tous les outils existants : KAPC, GitLab, Mahara, Book Creator. Grâce au projet Demo.ES, les badges numériques émergent pour récompenser les étudiants sur leurs soft skills : 24 open-badges ont été créés en 2024-2025 pour 1370 badges distribués. Sohaib Lafifi indique également que l'université soutient l'innovation pédagogique : deux projets de réalité virtuelle et immersive ont été lancés en 2024, le projet ARChimed en chimie pour tout ce qui est application sur l'asymétrie moléculaire et le projet SecurLab en biochimie pour l'assimilation de la sécurité en laboratoire de biochimie.

- **le pôle orientation**, principalement géré par CAP Avenir. On y retrouve les capsules vidéo pour la présentation des formations, les visites 360° pour la présentation des locaux et le catalogue des formations. Les serious games relèvent également de ce pôle. Développés sur le projet Demo.ES, ils favorisent l'auto-positionnement des lycéens et des collégiens pendant les visites. Dernièrement, des casques de réalité virtuelle ont été achetés pour le bus de l'orientation.

- **le pôle évaluation**, dont l'objectif est de sécuriser les productions d'une part et d'alimenter l'amélioration continue de la formation via des données consolidées sur des enquêtes d'autre part. On y retrouve les outils Compilatio pour détecter le plagiat, ou encore Wooclap et Kahoot, qui sont des outils d'évaluation ludique. Sur la partie de l'évaluation et de l'amélioration continue, pilotée par la direction des études dans le cadre du projet Demo.ES, le logiciel Sphinx a été acquis pour récolter les données sur les évaluations des enseignements et des formations.

A la remarque de Laurent Zalewski sur la capacité malheureusement limitée du Onwcloud, Sohaib Lafifi répond qu'il est possible de demander à la DSI d'augmenter de manière raisonnable l'espace de stockage.

Isabelle CABY remercie Sohaib Lafifi pour ce travail de synthèse, très intéressant.

Françoise Heulot-Petit s'interroge sur la question de l'harmonisation des outils de portfolio et Sohaib Lafifi confirme que le développement national d'un outil a pris beaucoup de retard obligeant à conserver des prototypes divers.

Sohaib Lafifi conclut sa présentation en annonçant la stratégie de l'université face à l'IA. L'IA actuellement est utilisée dans toutes les activités de l'université, recherche, enseignement et administratif. On constate que les cadres actuels ne sont pas encore adaptés à l'IA. Quatre axes de réflexion ont donc été lancés pour permettre d'avancer sur les instances de pilotage, sur une charte de l'IA générative au sein de l'A2U, sur une infrastructure locale pour proposer une IA souveraine avec des données souveraines dans notre data center régional et enfin sur un appui et un accompagnement des personnels.

## **2) Dossier d'accréditation du Master Enseignement et Éducation (M2E)**

Le dossier d'accréditation du M2E est porté par l'Université de Lille, et plus particulièrement l'INSPE. Nous y sommes associés pour la constitution des contenus disciplinaires. Il n'y a donc pas de scission forte mais toujours un travail commun.

Isabelle Caby indique que le dossier d'accréditation est construit en quatre grandes parties : le pilotage du projet, la présentation du M2E Professorat des écoles, la présentation du M2E Professorat du second degré et enfin la présentation du M2E CPE.

Isabelle Caby souligne que le Master M2E est une formation destinée aux lauréats de concours. Elle est organisée en lien étroit avec le rectorat et les services académiques et également en partenariat avec les universités régionales pour les parcours du second degré dont les contenus disciplinaires sont adossés à la recherche, notamment avec l'association d'enseignants chercheurs investis dans le GIS PREHAUTS. Isabelle Caby ajoute qu'il y a aussi la volonté de construire une offre de formation universitaire pour préparer et repréparer les étudiants aux concours dans l'objectif d'augmenter et de diversifier les parcours préparatoires aux métiers de l'enseignement et permettre une éventuelle réorientation.

Isabelle Caby détaille l'offre et la cartographie des formations avec d'une part l'accueil des lauréats des trois mentions : les lauréats du CRPE seront accueillis sur les six sites de l'INSPE, les lauréats du concours du second degré seront quant à eux accueillis sur le site de Villeneuve-d'Ascq et ceux du concours de CPE également. D'autre part, la répartition prévisionnelle des intervenants : dans la mention premier degré, une place importante est consacrée aux EMF avec un objectif de 50% atteignable progressivement (blocs 2 et 3) ainsi qu'aux enseignants-chercheurs et aux enseignants du secondaire affectés dans le supérieur, notamment pour les blocs 1 et 4. Pour les mention second degré et CPE, une place importante est laissée aux formateurs académiques.

En ce qui concerne l'organisation et l'accompagnement des stages, Isabelle Caby signale qu'elle est identique pour les trois mentions. Pour le M1, 12 semaines sont prévues qui prennent la forme d'une journée de stage filée toute l'année et de deux semaines de stage massé. Pour le M2, le stage s'organise en une responsabilité de classe deux jours par semaine sous l'encadrement mixte de deux tuteurs, un tuteur université et un tuteur terrain.

Isabelle Caby poursuit la présentation du dossier en précisant que de nombreuses thématiques

transversales seront travaillées dans les contenus de formation du master M2E : égalité filles/garçons, élèves à besoins éducatifs particuliers, valeurs, TEDS, éducation aux médias et à l'information, éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle, défense. Elle revient également sur la question de l'adossement à la recherche en indiquant que le M2E s'appuie sur une équipe de 80 enseignants-chercheurs de l'INSPE attachée à une vingtaine de sections CNU. On retrouve aussi la pluridisciplinarité et la pluralité, et le portage par le GIS PREHAUTS qui rassemble l'ensemble de ces enseignants chercheurs.

Enfin le mémoire vise l'étude scientifique d'un objet professionnel et sera au service d'une réflexion critique sur le métier.

Madame la Présidente insiste sur l'incidence, l'effet ricochet de la perte du Master MEFF sur les masters recherche.

Youri Carbonnier craint que le contenu disciplinaire soit dispensé par l'université de Lille. Sara Voinier quant à elle s'inquiète de la fuite des étudiants dès la licence vers l'université de Lille et en conséquence sur la communication de notre établissement sur la préparation aux concours de l'enseignement.

**Le dossier d'accréditation du Master Enseignement et Éducation (M2E) est adopté à l'unanimité.**

### **3) Bilan Parcoursup et Mon Master**

#### **- Parcoursup :**

Pour les UFR, 24 572 candidats ont été classés, pour 2 908 places offertes. Au final, 2 725 candidats ont accepté définitivement leur vœu. Le taux de remplissage est d'environ 94%. En fin de procédure, 200 places environ restent disponibles.

Les IUT quant à eux proposaient 903 places pour la formation initiale. 4 880 candidats ont été classés pour 814 propositions d'admission définitives. Le taux de remplissage s'élève à 90%. Ce qui fait au global pour l'université d'Artois pour la formation initiale, 3 811 places ouvertes et 3 539 admissions définitives pour près de 30 000 candidats classés et presque 93% de taux de remplissage.

#### **- Mon Master :**

A ce jour, 986 étudiants inscrits en master 1 pour une Capacité Offerte Limitée (COL) globale proposée sur Mon Master de 1051 étudiants. Parmi les 40 formations candidatables sur la plateforme Mon Master, 22 formations ont été inscrites en phase complémentaire et 9 formations disposaient de places vacantes à la fin de la procédure. Les saisines rectorales ont concerné 166 dossiers, et cela s'est conclu par 9 avis favorables, et seulement 3 étudiants inscrits. La période de saisine court de fin août à mi-octobre.

### **4) Parcoursup 2026-2027 : capacités d'accueil, attendus locaux, critères généraux, éléments pris en compte**

Isabelle Caby indique que la campagne Parcoursup 2026 est marquée par la suspension de la licence 1 Science pour l'ingénieur. Cela a une incidence sur la Capacité d'Accueil Limitée (CAL) qui baisse de 48 places.

En contrepartie, un Cycle Préparatoire Intégré ouvrira en septembre 2026 à EIA., dont la capacité d'accueil est fixée à 50.

Isabelle Caby fait ensuite remarquer que le PPPE est remplacé par la LPE. La CAL demeure inchangée.

Les critères d'examens des vœux, les éléments pris en compte ainsi que la pondération des champs d'évaluation sont quant à eux arrêtés par l'INSPÉ de Lille.

En conséquence, l'université d'Artois maintient sa CAL globale, qui reste stable pour 2026 : 3957 places sont proposées sur Parcoursup contre 3955 places en 2025. Le rectorat souligne cette position forte de notre université dans le paysage régional puisque d'autres universités ont formulé le souhait de baisser leurs CAL.

**Les capacités d'accueil, attendus locaux, critères généraux, éléments pris en compte pour la campagne 2026 de Parcoursup sont adoptés à l'unanimité.**

#### **5) Recrutement Mon Master 2026-2027 : capacités d'accueil, modalités de recrutement, critères généraux et composition des commissions**

Isabelle Caby signale quelques changements concernant le recrutement Mon Master 2026-2027. Tout d'abord, il y a des parcours qui changent d'intitulé. A l'UFR EGASS, le master Monnaie banque finance assurance devient Chargé d'affaires professionnelles et patrimoniales. Le parcours management territorialisé des ressources humaines du master GRH devient Performance et transformation des ressources humaines.

Ensuite, de nouvelles formations voient le jour :

- le parcours RIME du master de Lettres, avec une COL de 30 ce qui augmente la capacité de la mention de 15 places, passant de 60 à 75 ;
- le parcours Communication marketing du master Marketing vente qui s'ajoute au parcours commerce et merchandising. La CAL de la mention est de 44 places, réparties en 24 places pour le parcours existant et 20 pour le nouveau parcours ;
- le master Intelligence Artificielle est proposé avec une CAL fixée à 30 places. En contrepartie, le master Informatique ne propose plus que deux parcours au lieu de 3 (parcours IA en moins) réduisant sa CAL de 15 places (30 places contre 45 l'an dernier) ;
- le master STAPS : sport politique éducative et société avec une CAL à 20.

Enfin, les masters MEEF sont retirés de la plateforme Mon Master. Ils sont remplacés par le M2E qui est porté par l'INSPÉ de l'université de Lille et qu'on ne retrouve donc plus dans notre offre de formation mon Master. Cela représente 285 places en moins dans la CAL. De même, le master Mathématiques n'apparaît plus puisque l'accréditation n'a pas été redemandée.

Anne-Laure Hojnatzki signale un ajustement par rapport au tableau envoyé. La CAL du master Droit de l'entreprise est en effet fixée à 30 et non 23 comme indiqué.

Bertrand Mazure souligne la nécessité de réunir l'OSF pour discuter de la création des nouvelles formations qui n'auraient pas été anticipées.

**Les capacités d'accueil, modalités de recrutement, critères généraux et composition des commissions pour le recrutement en Master 2026-2027 sont adoptés à l'unanimité.**

#### **6) Congés pour Projet Pédagogique (CPP)**

Ludovic Deniau indique qu'il s'agit d'ajouter un nouveau critère d'évaluation pour l'attribution d'un CPP aux critères déjà existants. Il s'agit du 4<sup>ème</sup> critère intitulé projets ayant trait à la transition écologique et au développement durable (TEDS).

Isabelle Caby précise que Pascal Déprez et Viviane Boutin réfléchissent à la manière d'identifier des critères pour prioriser les demandes de CPP.

**Le document relatif au Congé pour Projet Pédagogique est adopté à l'unanimité.**

**7) Maquette du DU "Secrétaire Général de Mairie" en partenariat avec le Centre de Gestion 62**

Jérôme Longuépée rappelle que la demande de création du DU Secrétaire Général de Mairie, en partenariat avec le Centre de Gestion 62, a été adoptée à la dernière CFVU. La maquette a évolué depuis, et c'est pourquoi elle est à nouveau soumise au vote.

Au total, le DU représentera 288 heures pour un coût de 3 700€. 2000€ sont pris en charge par le centre de gestion 62 pour toute personne résidant au sein du territoire du Pas-de-Calais. Le DU est porté par l'UFR EGASS et le responsable pédagogique est Sébastien Thellier.

Jérôme Longuépée précise que la majorité des enseignements sera dispensée par des intervenants issus du milieu professionnel et en l'occurrence du centre de gestion. La contribution de l'université reste a fortiori relativement faible. La capacité d'accueil se situe entre 10 et 20 stagiaires et il y a déjà une soixantaine de demandes.

**Soumise au vote, la maquette du DU "Secrétaire Général de Mairie" en partenariat avec le Centre de Gestion 62 est adoptée à l'unanimité.**

**8) Modification de la procédure de la campagne de réorientation**

Marc Dutoit explique que la procédure a été mise en place en 2022 et doit donc être ajustée. La première modification est une mise à jour pour tenir compte de la dématérialisation de la procédure grâce à l'application Réo. La seconde modification tend à permettre aux étudiants de BTS de participer à la réorientation de fin de S1 de notre université. Il s'agit d'harmoniser nos pratiques avec celles des établissements de l'académie.

Marc Dutoit rappelle enfin que la réorientation n'est pas de droit ; elle est soumise à la décision de la commission pédagogique.

**La modification de la procédure de la campagne de réorientation est approuvée à l'unanimité.**

**IV/ VIE ETUDIANTE**

**1) Programmation des actions 2026 financées par la Contribution de Vie Étudiante et de Campus**

Madame la Présidente demande aux membres de la CFVU de bien vouloir excuser l'absence de Sylvie Coupleux qui a subi récemment une intervention chirurgicale. Sandrine Flahaut présente donc seule la programmation des actions financées par la Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC) au titre de l'année 2026.

Sandrine Flahaut indique que l'appel à projet a été lancé mi-septembre, pour une remontée des projets mi-octobre via les directeurs de composantes et de services. Une pré-commission CVEC a eu lieu le 7 novembre regroupant l'ensemble des services de la vie étudiante et la commission CVEC s'est quant à elle déroulée ce mardi 18 novembre.

Sandrine Flahaut rappelle les quatre axes de la CVEC : santé, sport, culture, accueil et bien-être. Elle précise que 48 projets ont été déposés cette année, 33 projets reconduits et 15 nouveaux projets, pour un montant total de 483 330€, soit un coût à peu près constant par rapport aux années antérieures.

**Elle revient tout d'abord sur les 33 projets reconduits, présentés par axe :**

- **Axe santé** : on retrouve 5 projets, notamment les projets « formation PSC1 » pour les étudiants, et « manger bouger » qui sont des projets en lien avec les étudiants en relais santé. Pour 2026, le projet « bien-être, santé mentale » est construit de manière transversale, avec l'ensemble des services de la vie étudiante (santé, culture, sport, vie étudiante). Dans ce cadre, des soirées bien-être seront organisées sur plusieurs pôles de l'université.

- **Axe sport** : 8 projets sont reconduits. Il y a les projets bien connus, comme par exemple le challenge « Kolhainta », porté par le SUAPS, auxquels les étudiants mais aussi les personnels peuvent participer. L'ASUA porte également un projet, « ASUA COMCOM » pour fournir aux sportifs de haut niveau des dotations floquées au logo de l'université d'Artois. Le reste des projets reconduits sur l'axe sport sont portés par l'UFR STAPS : « Secours aquatique » pour former les étudiants aux différents brevets aquatiques ; « Sportival du STAPS » qui permet de créer des soirées de challenges sportifs sport entre les étudiants de tous les pôles ; « A la découverte du rugby professionnel » en faisant participer les étudiants à des matchs de rugby ; et « Pratiques de pleine nature et écotourisme sportif » par exemple de l'escalade en pleine nature.

- **Axe culture** : 5 projets sont reconduits : le projet « Parcours spectateur » de l'UFR STAPS pour permettre aux étudiants de découvrir différents spectacles avec des partenaires culturels ; 2 projets récurrents de l'IUT de Béthune « Initiation au théâtre d'improvisation » et « Ciné-culte » ; Le projet « Mieux vivre ses études à l'UFR de droit » destiné à aménager les espaces extérieurs de l'UFR droit et d'organiser des événements comme la nuit du droit ou des événements plus spécifiques comme le concours d'éloquence. Enfin, le projet « Echecs-Artois » de la BU de Béthune qui a acheté des échiquiers l'année dernière et qui organise des tournois à destination de tous les étudiants.

- **Axe accueil bien-être** : 15 projets reconduits sur cet axe. Les projets « Sensibilisations au handicap » ou « Formation des étudiants au handicap » organisés par la mission handicap qui propose entre-autre chose, des sessions de langue des signes française intensives sur les pôles de l'université pendant les vacances scolaires. Le projet « La cafet de la Maison de l'étudiant d'Arras » animé par des services civiques ; « The unserious game », projet de l'UFR des sciences qui se tient en novembre ; Les journées d'intégration « Jsuis à la fac » qui ont lieu sur chaque pôle ; Le projet « Amélioration de l'accueil des étudiants internationaux » durant lesquelles le service de la vie étudiante, en partenariat avec le service des relations internationales, accueille les étudiants d'échange et hors échange. La « Participation à la compétition de programmation SWERC » porté par le département informatique de l'IUT de Lens et de la faculté des Sciences ; « Les temps d'échanges sur la vie étudiante » pour recueillir la parole des étudiants. Ils étaient organisés sous forme d'assises les années antérieures. Trois autres projets de l'axe accueil et bien-être concernent la mission égalité « Sensibiliser les étudiantes et les étudiants à l'égalité entre les genres », « Ateliers d'autodéfense féministe » et « Consentement et lutte contre les VSS ». Un projet de l'IUT de Béthune « BIMABET », en lien avec la ferme Meurillon de Béthune, permet aux étudiants de l'IUT d'acheter des paniers de légumes à moindre coût. L'IUT de Lens a déposé quant à lui deux projets, un projet pour l'« Ameublement des BDE » qui fait suite au projet de 2024 ayant permis la réorganisation des BDE et l'« Organisation des

journées d'intégration ». Enfin, le quinzième projet « Poursuite de l'amélioration du cadre de vie » est porté par la FSA. Il vise l'installation d'éléments en extérieur et la création d'espaces de réunion à l'intérieur.

**Sandrine Flahaut présente ensuite les 15 nouveaux projets**, représentant la somme de 104 115 € ; ils sont également déposés par axe :

- **Axe santé** : on recense deux nouveaux projets. « Nutri santé » de l'IUT de Béthune, qui est en lien avec les paniers de légumes ; « Réorganisation de l'infirmerie de Douai » du Service de Santé Etudiant.

- **Axe sport** : deux nouveaux projets également déposés, par l'ASUA : « A chacun son projet de course » pour financer des dossards pour participer aux courses à pied ou marche et « Autrement Sport » qui vise, pour 150 étudiants, l'organisation de trois sorties en bus sur la Côte d'Opale avec initiation au char à voile, kayak ou catamaran pour les étudiants.

- **Axe culture** : un projet déposé par l'IUT de Béthune « Concert Gaming ». Il s'agit d'une soirée dédiée aux jeux vidéo.

- **Axe accueil et bien-être** : les dix autres nouveaux projets ont été déposés sur l'axe accueil bien-être : l'achat d'un photobooth » par Cap avenir, pour le mettre à disposition pour tous les événements de l'université ; L' « Aménagement d'espaces de convivialité/restauration », projet porté par le Service de la Vie Étudiante et la Direction du Patrimoine et de la Logistique, consistant à aménager avec des tables et micro-ondes le hall entre les UFR de Lettres et Arts et d'Histoire, Géographie et Patrimoine et celui de l'UFR EGASS. Le projet « Amélioration de la cohésion à l'EIA » a pour but d'aménager l'extérieur de l'EIA avec un babyfoot et un barbecue. Deux projets visent à développer un environnement inclusif et lutter contre les discriminations dans le cadre d'une politique d'encouragement de l'engagement citoyen et d'accompagnement par la formation des étudiants par la reconnaissance de leur engagement : « R2E et Transition écologique et développement soutenable (TEDS) » et « Reconnaissance de l'Engagement Etudiant (AFEV) ». La FSA a la volonté d'améliorer le jardin potager qui est en friche par des ateliers avec les étudiants et a déposé le projet « Artois potager ». L'IUT de Lens organise quant à lui une « Journée inter-BDE et élus usagers du Conseil d'IUT », et souhaite aussi investir dans un « Piano en accès libre ». Enfin, le SCD propose à Arras dans le cadre de son projet « BU inclusive » deux espaces capsules permettant d'offrir aux usagers à besoins spécifiques un environnement apaisé et à Lens du prêt de petit matériel.

Enfin, Sandrine Flahaut signale que quatre projets n'ont pas été retenus et doivent être retravaillés.

Isabelle Caby remercie Sandrine Flahaut pour la présentation de ces 48 projets.

**Soumise au vote, la programmation des actions 2026 financées par la Contribution de Vie Étudiante et de Campus est adoptée à l'unanimité.**

## **V/ CONVENTIONS**

### **1) Convention de double diplôme de Licence en Lettres avec l'Université du Québec à Chicoutimi (Canada)**

Ahmed El Kaladi indique que le document présenté est un renouvellement de la convention de double diplôme entre l'UFR de lettres et arts et l'université du Québec à Chicoutimi, visant la licence de Lettres.

Ahmed El Kaladi signale que les universités canadiennes imposent des droits d'inscription qui sont assez élevés mais qui peuvent désormais être financés par des fonds Erasmus. Aussi, l'université

d'Artois a décidé de soutenir tous les doubles diplômes à hauteur de 20%.

Les étudiants concernés par ces doubles-diplômes peuvent donc bénéficier d'une bourse ERASMUS. De surcroît, ils conservent leur statut de boursier le cas échéant.

**Soumise au vote la convention de double diplôme de Licence en Lettres avec l'Université du Québec à Chicoutimi (Canada) est adoptée à l'unanimité.**

**2) Convention de partenariat Master Arts, Lettres, Langues à distance, mention FLE, parcours FLE-FLS-FOS en milieu scolaire et entrepreneurial avec l'Institut français d'Égypte**

Ahmed El Kaladi indique que la convention concerne l'Institut français d'Égypte et l'UFR de Lettres et Arts, pour le master à distance FLE-FOS, FOS signifiant « Français sur Objectif Spécifique ». Elle a été initiée en 2020 et a rencontré un grand succès. IL s'agit donc de la renouveler pour cinq ans.

**La convention de partenariat Master Arts, Lettres, Langues à distance, mention FLE, parcours FLE-FLS-FOS en milieu scolaire et entrepreneurial avec l'Institut français d'Égypte est approuvée à l'unanimité.**

**3) Convention de partenariat avec le Centre de Gestion 62 - DU "Secrétaire Général de Mairie"**

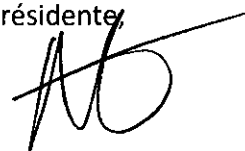
Jérôme Longuépée indique que cette convention de partenariat avec le Centre de Gestion 62 est conclue pour la mise en œuvre du DU Secrétaire Général de Mairie dont la maquette a été votée précédemment. Elle présage un partenariat intéressant, avec le développement éventuellement d'autres formations.

**La convention de partenariat avec le Centre de Gestion 62 - DU "Secrétaire Général de Mairie" est approuvée à l'unanimité.**

En conclusion de cette CFVU, Madame la Présidente remercie l'ensemble des équipes des composantes (pédagogique, administrative et de direction) pour le travail fourni dans le cadre de l'accréditation, en lien avec le CETIP et, plus largement l'ensemble de la Direction des Etudes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h30.

La Présidente



Anne DAGUET-GAGEY